

Lettre d'information n°5

Février 2022

FFPPEA

Je rédige cette lettre d'information à l'heure où, hélas, il serait bon de relire le texte d'Albert Einstein et Sigmund Freud : *Pourquoi la guerre ?* paru en 1933 et où l'on voit bien qu'il nous faut sans relâche défendre - contre vents et marées - l'approche psychanalytique de la régulation des pulsions humaines ...

Informations pour 2022

Lors du Conseil d'Administration de la Fédération (FFPPEA) qui s'est tenu le 25 janvier 2022, les décisions suivantes ont été prises :

- *La prochaine présidence sera assurée pour l'année 2022 par Gilles Catoire (Nantes)*
- *Le séminaire interne aura lieu les 11 et 12 juin 2022 aux « Jardins de l'Anjou » à 30 km d'Angers.*
Le thème à traiter sera celui choisi par le groupe de préparation.
- *La Journée scientifique aura lieu à Nantes le 24 septembre 2022.*
Le thème de cette Journée scientifique pourrait être celui des violences et de la destructivité avec, notamment, le souci d'évoquer la problématique des violences institutionnelles et de leurs effets délétères sur le travail psychothérapique.

Deux groupes de préparation ont d'ores et déjà été mis en place pour composer les programmes de cette journée scientifique et du séminaire interne.

Les liens avec les autres sections françaises et avec l'EFPP

La FFPPEA est étroitement liée à l'EFPP depuis sa création.

Nous avons eu en 2021 plusieurs réunions avec la section française « Couples et Familles » et la section française « Groupes ».

La section « Couples et Familles » était représentée par Pierre Benghozi et la section « Groupes » par Henri-Pierre Bass et les Prs Édith Lecourt et Philippe Robert.

Pour la FFPPEA, les personnes présentes à ces réunions étaient Bénédicte Broustail-Perrot, Bernard Golse et Jean-Claude Guillaume avec la présence des deux délégués de la FFPPEA auprès de l'EFPP, à savoir Franck Bonelli et Odile Gavériaux.

Il n'y a pas de section française « Adultes » actuellement et l'on peut se demander si l'absence d'une section « Adultes » en France, n'est pas liée à certaines postures institutionnelles qui enferment parfois la psychothérapie psychanalytique de l'enfant dans un statut quelque peu dévalorisé au regard de « l'or pur » de la cure-type.

Quoi qu'il en soit, les trois sections ont commencé à faire plus ample connaissance et différentes thématiques ont pu être partagées.

L'idée se dégage ainsi qu'une réunion des trois sections françaises en un réseau EFPP-France devient un geste politique, au sens noble du terme, visant d'une part à redonner à la psychanalyse un souffle nouveau, mais aussi à réaffirmer l'urgence de défendre un service public mis à mal par les réformes actuelles.

Ce réseau EFPP-France (dont la structure administrative est à penser) pourrait porter au niveau de l'EFPP un certain nombre de thématiques partagées par les trois sections :

- L'importance de la psychanalyse personnelle dans le cursus des futurs psychothérapeutes psychanalytiques
- La place de l'observation directe dans la formation
- Le travail sur l'archaïque
- Le cadre
- Le concept de secteur public
- La question des enveloppes et des liens

L'idée d'un rapprochement entre le GERPEN et la FFPPEA

Jean-Claude Guillaume qui est à la fois Président du GERPEN et secrétaire scientifique de la FFPPEA soutient l'idée d'un rapprochement entre ces deux associations qui se réfèrent toutes les deux à la psychanalyse de l'enfant.

L'objectif n'est en rien une fusion de ces deux entités car les missions de ces deux associations sont différentes.

Chacune garderait donc son identité propre mais les deux associations pourraient organiser diverses activités en commun et ceci, peut-être, sous l'égide de l'institut contemporain qui a été fondé en 2021 par Bernard Golse.

La certification Qualiopi

La certification Qualiopi remplace désormais l'agrément Datadock et contrôle les procédures de formation sans, pour l'instant, prendre en compte le contenu.

C'est une certification exigeante qui nécessite une expertise.

Les différents groupes peuvent-ils et doivent-ils individuellement obtenir cette certification ?

En ont-ils les moyens, sachant que le recours à un expert coûte cher ?

Compte tenu du coût de cette certification, nous avons envisagé que la fédération soit en position de « parent » et que les différents groupes régionaux, alors en position « d'enfants », afin de tous bénéficier du même numéro d'agrément. Cette hypothèse ne semble malheureusement pas réalisable. Aussi chacun des groupes souhaitant obtenir la certification Qualiopi devra le faire en son nom propre. Nous pourrions cependant nous soutenir mutuellement pour cette démarche fastidieuse et coûteuse, mais non moins essentielle afin de ne pas disparaître du paysage de la formation continue du service public hospitalier notamment.

Très bonne année 2022 à toutes et à tous

Pour le Bureau
Bernard Golse (Past-Président de la FFPPEA)